

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Tous les candidats	64	668	640	391	60

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	103	95	51	8	13,3 %
			Masculin	565	545	340	52	86,7 %
			Total	668	640	391	60	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	17	17	5	0	0 %
				Sans mention	180	180	100	26	48,1 %
				AB	150	150	88	15	27,8 %
				B	131	131	101	10	18,5 %
				TB	40	40	39	3	5,6 %
				TBF	8	8	8	0	0 %
				Total	526	526	341	54	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	5	1	0	0 %
				Sans mention	57	57	23	3	75 %
				AB	22	22	13	0	0 %
				B	3	3	3	1	25 %
				TB	3	3	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	90	90	42	4	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	3	3	0	0	0 %
				AB	5	5	3	2	100 %
				B	6	6	2	0	0 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	17	17	7	2	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	2	1	0
			AB		11	0	0	0	
			B		9	2	0	0	
			TB		2	1	0	0	
			Total		32	5	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	2	0	0	
				Total	3	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	468	468	315	36	60 %
			En réorientation	118	99	52	19	31,7 %
			Non scolarisés	47	45	14	3	5 %
			Scolarité étrangère	31	26	9	2	3,3 %
			Autres	4	2	1	0	0 %
			Total	668	640	391	60	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	205	205	135	17
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	107	107	84	12
			Autres doublettes	163	163	106	21
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	60	60	40	4
			Autres doublettes	24	24	2	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	43,2 %	43,2 %	41,5 %	34 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	22,5 %	22,5 %	25,8 %	24 %
		Autres doublettes	34,3 %	34,3 %	32,6 %	42 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Informatique (12446)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	71,4 %	71,4 %	95,2 %	100 %
		Autres doublettes	28,6 %	28,6 %	4,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers)	Moyennes des notes des matières scientifiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Important
Savoir-être	Autonomie / Capacité à s'investir	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Lettre de motivation en adéquation avec le contenu et les débouchés de la formation.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement lycéen / citoyen	Rubrique « Activités et centres d'intérêt » de la fiche Avenir si elle est complétée.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels.

Le projet de formation motivé doit être personnalisé, argumenté et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Les critères fixés prennent en compte majoritairement les matières en lien avec les enseignements de la formation mais accordent également de l'importance à la fiche Avenir ainsi qu'aux appréciations des professeurs qui témoignent du comportement et de l'attitude face au travail.

Signature :

Christophe CLEMENT,

Président de l'établissement Université de Reims
Champagne-Ardenne